23 DÉCEMBRE 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION PAR VOTE AFFIRMATIF

PROPOSITION DE PROROGATION DE SIX MOIS DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION DU YÉMEN

Référence	Décision
BOD/2021/12-05	**Prorogation proposée du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du Yémen :** Le Conseil d'administration : 1. Approuve une prorogation sans frais de six mois du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du Yémen jusqu'au 30 juin 2022 et prend note d'un ajustement budgétaire mineur audit financement.